

Vote des personnes à mobilité réduite

Diverses actions sont menées et des solutions sont disponibles afin de permettre à chacun, quelle que soit sa situation personnelle d'exprimer son vote le 14 octobre prochain :

L'accompagnement :

Les personnes en difficultés dans le domaine du fonctionnement physique, mental ou de l'apprentissage, sensoriel, suite à une maladie chronique, dégénérative ou d'ordre psychique peuvent se faire accompagner par un proche jusque dans l'isoloir et ce, sur demande auprès de l'administration communale – service population et état civil au plus tard le 13 octobre 2018.

L'assistance au transport :

Les personnes à mobilité réduite qui désirent se rendre aux urnes le 14 octobre peuvent prendre contact avec l'ASTA (Association des Services de Transport Adapté) à :

Cap Mobilité Namur

Rue de la Première Armée Américaines 159 à 5100 Wépion

Tél. : 082/21.21.01

Mail : info@asta.be

Cette association organise des déplacements gratuits des personnes à mobilité réduite.

Gratuité des TEC :

Tous les trajets en bus et tram circulant le jour des élections sur le réseau des TEC seront GRATUITS. Application des horaires habituels du dimanche.

Présentation d'un abonnement sans décompte du trajet ou demande d'un billet gratuit.